



Bulletin de l'Association de défense des vals de Sobant et de la Sonoche

Velesmes-Essarts

n° 1 mars 2018

Dessin : Jacques Bellague
Texte : Gaël Favory

Assemblée générale du 1^{er} mars 2018

Présents : Jacques Bellague, Marie-Christine Bourée-Pretot, Christophe Croizat, Anne-Marie Favory, François Favory, Fabrice Gaudillat, Françoise Gaudillat, Christophe Grégoire, Maurice Poncet, Michel Vendrely.

Excusées : Jeanine Faïon, Marie-Noëlle Jouffroy, Jacqueline Poncet.

I. Rapport moral

F. Favory, président

"Ce rapport moral constituera l'introduction du rapport d'activité. Le rapport moral aborde l'association d'un point de vue "politique" et l'inscrit dans son contexte social. On évoque – je cite un modèle de ce type de rapport accessible sur internet – « l'évolution des partenariats, des projets, des objectifs, la vie associative (relation avec les bénévoles, les salariés). Dans le rapport moral, on ouvre également le débat sur les perspectives d'avenir de l'association. »

Je soulignerai déjà l'excellente intégration de l'association dans le contexte communal grâce à la bonne qualité de l'accueil de l'équipe municipale et du maire, qui suit assez fidèlement les manifestations organisées par l'association.

Le Conseil municipal nous a accordé une nouvelle fois 300 € de subvention pour l'année 2017.

Il nous accorde à titre gracieux l'accès à a Maison pour tous pour nos réunions et nos conférences.

Enfin, le Conseil municipal nous autorise à héberger sur son site web le site de l'association, grâce au concours généreux de

M. René Bulle, web master du site de la commune.

Ce site permet de mettre en ligne des reportages photographiques et les présentations illustrées de nos conférenciers qui, tous, acceptent de diffuser ainsi le contenu de leur conférence.

A deux reprises, le maire m'a invité à prendre la parole au nom de l'association lors de la cérémonie des vœux, début janvier.

Second point à souligner : l'excellence des rapports avec le Comité des Fêtes et des Loisirs du village qui nous prête son vidéoprojecteur lors des conférences et ce soir : dès la première année, le Comité nous a offert la collaboration de certains de ses membres pour la distribution de nos papiers dans les boîtes à lettre : nous avons progressivement pris en charge cette distribution et il faudrait l'organiser avec nos propres forces.

Le **troisième point** à souligner, pour le regretter, c'est le caractère limité de notre périmètre d'adhérents – moins d'une vingtaine d'adhérents cotisants – et la faible participation des habitants du village aux conférences pourtant consacrées à des réalités touchant au territoire communal. Mais cette limite tend à être contredite par l'annonce des conférences sur l'*Est Républicain*, qui nous amène des participants extérieurs au village : à la conférence de Patrick Giraudoux, ce sont 41 personnes qui étaient présentes, dont 16 Velesmoises et Velesmois.

Quatrième point : à discuter

Courriel de Michel Vendrely, 31 janvier 2018

" Je suis sensible aux préoccupations des petits rongeurs, mais aussi au bien vivre des

habitants du village. Sur ce point je pense qu'il faut anticiper les problèmes avant qu'ils n'arrivent ". Débat sur l'élargissement des missions de l'association et accord des présent(e)s pour s'occuper des problèmes du village."

Le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des présents.

II. Rapport d'activité

F. Favory, président

"L'activité de l'association s'exerce dans deux directions

Premier axe de notre activité

Démarches auprès de la municipalité et avec la municipalité pour tenter de faire respecter l'environnement là où il est remis en cause. C'est de notre part des courriels adressés au maire et à ses adjoints et aux services de l'État et de la Région en charge des différentes composantes du paysage. C'est aussi notre participation, quand nous y sommes invités, aux réunions du PLU.

L'année 2017 a été marquée, en juin et en juillet, par notre mobilisation contre les désagréments attendus de l'installation de la plate-forme de stockage, broyage et concassage de matériaux inertes dans l'emprise de l'entreprise Heitmann. Nous avons participé à l'enquête publique, alerté notre municipalité et les municipalités limitrophes concernées par l'enquête publique, rédigé un argumentaire adressé aux municipalités et à l'entreprise, provoqué une réunion publique convoquée par le Maire et envoyé notre contribution à la Préfecture.

Nous sommes intervenus, avec mon épouse, en juillet 2017, pour faire dégager le Sobant des morceaux d'arbres et d'arbustes coupés et taillés par l'entreprise Bulher, prestataire d'ENEDIS (EDF), qui dégage le taillis sous les lignes à haute tension qui suivent son tracé. Nous avons alerté l'Agence française de biodiversité, sa direction départementale (Élodie Mehl), de cette opération et de ses conséquences sur le Sobant.

Lettre au conseil municipal, 16 octobre 2017

"Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s,

Je me permets, au nom de l'Association de Défense des vals du Sobant et de la Sonoche, d'attirer votre attention sur l'opération, en cours, de comblement d'une doline au lieu-dit "Baignots", entre la route nationale et l'entrepôt de l'entreprise « Le Rucher des deux lacs » des Girard père et fils, et à hauteur de la maison de Christophe Sire. Cette opération peut contribuer à bloquer l'évacuation des eaux de ruissellement par le fond de la doline et conduire, par fortes pluies, à inonder la route départementale.

En outre, il est clair que les branches basses du chêne solitaire qui occupe le bord de cette doline, vont gêner les déplacements des engins agricoles de l'exploitant, M. Régis Devaux, qui s'est déjà distingué en supprimant des haies dans le val de Sobant et dans le val de la Sonoche. On peut légitimement se faire du souci pour ce chêne.

Par ailleurs, nous nous inquiétons des méthodes de stockage de l'entreprise Atlantide Environnement, qui accumule des déchets plastiques en plein air. A chaque pluie, ce stockage émet des ruissellements mousseux de couleurs variées qui rejoignent la rue des Champs Chevaux, à l'est, côté Zone artisanale, et le terrain agricole à l'ouest, côté Saint-Vit. M. Heitmann doit pouvoir confirmer qu'en période de canicule, des liquides sourdent de conteneurs. Tous ces écoulements ne sont bons ni pour la nature, ni pour les personnes et peuvent s'avérer dangereux. Il nous paraît que la commune doit veiller à mieux encadrer le mode de stockage des déchets traités par cette entreprise, qui devrait recourir à des bacs ou des caissons métalliques pour rationaliser le stockage, empêcher les ruissellements et différencier les produits stockés.

Courant septembre, cette même entreprise a eu recours à un concasseur, sans avoir déposé aucune demande, ni obtenu d'autorisation préfectorale, à notre connaissance."

Second axe

Les manifestations publiques

1°) Je n'ai pas renoncé au projet d'exposition sur la flore des vallées de Velesmes, avec les photos de Mr Serge Rouillier, et de M. René Bulle, très bon photographe lui aussi. M. Bulle est d'accord.

2°) Le cycle de conférences portant sur les thèmes intéressant notre territoire communal et son environnement naturel :

Conférence de Johann Girard, notre apiculteur local, « L'apiculture, un métier directement lié à l'environnement », le 13 décembre 2017.

Conférence de Patrick Giraudoux, « Les petits rongeurs comme espèces-clés de la biodiversité régionale », le 7 février dernier

Cette conférence, qui a réuni 41 auditeurs-trices, dont 16 Velesmois(e)s, m'a permis de rencontrer des spécialistes que j'avais déjà démarchés ou qu'on m'a conseillés pour une conférence :

J'ai donc obtenu l'accord de :

Didier Pépin, le spécialiste du lynx du massif jurassien, qui m'a promis une conférence sur le lynx (en automne) et une autre sur le renard

Dominique Michelat, le spécialiste des oiseaux de Franche-Comté, était présent à la conférence de Patrick Giraudoux. Il nous donnera une conférence sur ce thème en 2019.

Jean-Yves Cretin, également présent à la conférence de Patrick Giraudoux, remarquable par sa crinière et sa barbe blanche de patriarche, nous donnera une conférence sur les insectes, le **2 mai 2018**.

Jacques Mudry, hydrogéologue, spécialiste de l'eau, également présent ce soir-là, est d'accord pour donner une conférence sur l'eau, ses pollutions, sa potabilité et proposera une comparaison participative sur différentes eaux minérales lors d'un « bar à eaux », le **16 mai 2018**.

J'ai réitéré ma demande auprès du garde-forestier de l'ONF en charge des bois de Velesmes-Essarts, **Jean Ravey**, qui est un

homme sympathique et très compétent dans le domaine forestier et dans la foresterie. Il hésite, car il estime manquer d'assurance à l'oral, ce qui est faux. En tout cas, il nous a invités, cette année, mon épouse et moi, à l'accompagner lorsqu'il a marqué, avec deux jeunes collègues, les arbres à abattre fin 2018-début 2019, dans la parcelle 15."

Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des présents.

III. Rapport financier

Michel Vendredly, trésorier

Année 2017		
Compte courant Crédit Agricole	Recettes	Dépenses
Solde au 23/3/2017	341,66 €	
ADHESIONS		
Bellague Jacques	20 €	
Croizat Christophe	10 €	
Faion Jeanine	10 €	
Favory François	25 €	
Favory Yvette	25 €	
Gaudillat Fabrice (chèque déposé le 8/2/2018)	10 €	
Gaudillat Françoise	10 €	
Girard Johann	20 €	
Grégoire Christophe	20 €	
Jouffroy Claude	10 €	
Jouffroy Marie Noelle	10 €	
Poncet Jacqueline	10 €	
Poncet Maurice	10 €	
Pretot Marie-Christine	10 €	
Vallès Marie Jeanne	10 €	
Vendredly Michel	10 €	
Total adhésions	210 €	
FONCTIONNEMENT		
Conférence décembre		14,90 €
Conférence février 2018 (chèque le 26/2/2018)		13,12 €
SUBVENTIONS		
Commune de Velesmes Essarts	300 €	
Sous-total	851,66 €	
SOLDE au 5/2/2018	836,76 €	

Le rapport, présenté par le trésorier, Michel Vendredly, est approuvé à l'unanimité par l'AG.

IV. Collectif Renard Grand-Est

F. Favory, président

"Patrick Giraudoux a souligné l'urgence de rétablir les équilibres naturels pour réguler les pullulations de campagnols qui ravagent périodiquement les prairies et pâturages du Haut-Doubs. Michel Pritzy, l'éleveur laitier de la Chapelle d'Huin, l'avait déjà souligné l'an passé, lors de la conférence de Marc Steinmann et Éric Lucot, et l'a rappelé cette année dans la discussion de la présentation de Patrick Giraudoux.

Il faut permettre au renard de tenir toute sa place dans la cohorte des prédateurs des campagnols, aux cotés d'autres mammifères carnivores et des rapaces. Ce qui suppose qu'on arrête de le considérer comme un nuisible bon à être chassé, piégé, empoisonné, abattu.

Didier Pépin, ce soir là, m'a soumis l'adhésion de notre association au Collectif régional Renard. Si on répond positivement avant le 12 mars, on ferait partie des cofondateurs de ce collectif."

Après discussion, l'adhésion au Collectif Renard Grand-Est et le principe d'une contribution de 50 € sont approuvés par les présents, moins une abstention.

Questions diverses

Christophe Croizat intervient pour qu'on se préoccupe de la qualité de l'alimentation en eau, compromise par la pollution chimique des nappes phréatiques, entre autres dans la vallée alluviale du Doubs.

Recul dramatique de la biodiversité mondiale.

Les rapports alarmants se succèdent pour souligner le recul très inquiétant de la biodiversité, sous l'impact des pratiques humaines de déforestation, de monocultures industrielles dévastatrices, de pratiques agricoles recourant à des traitements chimiques destructeurs de la faune sauvage et compromettants pour la santé humaine : soit celle des personnes directement exposés à la diffusion des produits, soit celle des consommateurs exposés à la pollution des céréales, des légumineuses, des fruits et des légumes.

En France, 73 % des fruits et 41 % des légumes non-bios contiendraient des résidus de pesticides. C'est le bilan d'un rapport de l'ONG "Génération Futures", publié le 20 février. L'association a analysé, entre 2012 et 2016, 19 fruits et 33 légumes non-bios pour évaluer leur taux de pollution (*France Info*, 21 février 2018).

En juillet 2017, dans une étude très alarmante, publiée dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences*, des chercheurs américains et mexicains concluent que les espèces de vertébrés reculent de manière massive sur Terre, à la fois en nombre d'animaux et en étendue.

Deux études récentes ont révélé que l'Allemagne et l'Europe auraient perdu 80 % d'insectes volants et 421 millions d'oiseaux en trente années (*Libération*, 22 mars 2018). Deux études récentes menées par le Muséum national d'histoire naturelle et le CNRS viennent d'annoncer, le 20 mars, que les populations d'oiseaux vivant en milieu agricole ont perdu un tiers de leurs effectifs en dix-sept ans. Principaux responsables : l'agriculture intensive et l'utilisation massive de pesticides.

La raréfaction est plus marquée depuis 2008-2009, avec, entre autres, la fin des jachères imposées et la flambée des cours du blé qui stimule l'agriculture intensive recourant aux pesticides.

En Bourgogne, l'hirondelle rustique a perdu, en 15 ans, la moitié de ses effectifs. Pour le bruant jaune, c'est 45 %. 60 % de tourterelles des bois en moins et jusqu'à 80 % pour le martinet noir. Une raréfaction constatée dans toute la France. Les chercheurs observent que ce phénomène est concomitant à l'intensification de certaines pratiques agricoles, la fin des jachères, un nouveau recours aux nitrates et à la généralisation des insecticides de type néonicotinoïdes, dont l'imidaclopride, le plus courant (*Le Monde*, 21 mars 2018). Les oiseaux ne trouvent plus assez d'insectes pour se nourrir (*France bleu*, Bourgogne, 24 mars 2018).

"On assiste à un effondrement de la biodiversité sauvage", déclare le biologiste Romain Julliard, du Muséum national d'Histoire naturelle, qui note que l'érosion de la biodiversité frappe tous les échelons du monde vivant : insectes, dont papillons et pollinisateurs, flore adventice (les "mauvaises herbes") et oiseaux (*Le Monde*, 21 mars 2018).